

## Recrutement de personnes pour participer au test pilote de l'évaluation linguistique pour la profession enseignante

Nous recrutons des enseignantes et enseignants et des candidates et candidats à l'enseignement francophones ou bilingues pour le test pilote d'un outil pancanadien en ligne d'évaluation linguistique.

### Renseignements sur le test

Le test de quatre heures évalue les compétences linguistiques dans les quatre modalités suivantes : l'expression écrite, la compréhension écrite, la compréhension orale et l'expression orale<sup>1</sup>. De courtes pauses de 15 minutes maximum pourront être prises entre les modules.

Le test sera déployé auprès des participantes et participants à leur domicile au moyen d'une plateforme en ligne et fera l'objet d'une surveillance en direct. Le test pilote se déroulera en septembre et octobre 2021. Une fois que vous aurez envoyé votre formulaire d'inscription en ligne (lien ci-dessous), vous recevrez les directives à suivre pour fixer la date et l'heure de votre test et pour télécharger à la fois le test et les applications de surveillance.

### Quelle est la mesure incitative?

Les personnes passant le test recevront **150 dollars à titre de mesure incitative** du bureau du registraire en charge dans le ministère de l'Éducation, l'ordre professionnel ou la commission de réglementation de votre province ou de votre territoire, versés par virement Interac, ainsi qu'une lettre de remerciement dans les quatre à huit semaines qui suivront l'achèvement du test et la vérification des réponses soumises. Les personnes bilingues (qui parlent à la fois le français et l'anglais) peuvent passer le test dans les deux langues et seront ainsi admissibles à la mesure incitative en double.

### Qui peut participer?

Les personnes francophones ou bilingues recrutées pour passer le test doivent faire partie des catégories suivantes :

- enseignantes et enseignants formés à l'étranger, y compris ceux qui souhaitent présenter une demande d'agrément ou qui ne sont pas titulaires d'un brevet d'enseignement au Canada (par exemple, les enseignantes et enseignants qui poursuivent actuellement des études supplémentaires ou qui travaillent dans une autre profession);
- candidates et candidats à l'enseignement qui en sont aux dernières étapes d'un programme de formation en enseignement au Canada;

---

<sup>1</sup> Renseignements supplémentaires en français sur les compétences linguistiques pour un enseignement efficace : [https://www.cmec.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/320/Parlons\\_dexcellence.pdf](https://www.cmec.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/320/Parlons_dexcellence.pdf).

- diplômées et diplômés qui ont récemment terminé (il y a moins de cinq ans) un programme de formation en enseignement au Canada.

Votre participation facilitera la mobilité du personnel enseignant et contribuera à faire en sorte que les normes en matière de compétences linguistiques soient davantage uniformes dans l'ensemble des provinces et des territoires, à l'exception du Québec, qui continuera à utiliser son propre test linguistique.

**Pour participer, veuillez remplir le formulaire d'inscription à**  
[bit.ly/RTCCtestRAPEC](https://bit.ly/RTCCtestRAPEC)

**VOTRE PARTICIPATION AU TEST PILOTE N'AURA AUCUNE CONSÉQUENCE POUR VOTRE AGRÉMENT ET VOS RÉSULTATS PERSONNELS NE SERONT COMMUNIQUÉS NI À VOUS NI AUX REGISTRAIRES.**

### **Renseignements supplémentaires sur le projet**

Le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC], sous la direction des Registraires de l'agrément du personnel enseignant Canada (RAPEC), met à l'essai un test de compétences linguistiques pour la profession enseignante (dans les systèmes d'éducation primaire-secondaire).

Le test de compétences linguistiques propre à la profession enseignante au Canada s'adresse aux personnes qui ont suivi leur formation en dehors du pays dans une langue autre que le français ou l'anglais. Une fois que le test aura été validé et que les normes auront été établies, le test servira à évaluer la maîtrise de la langue et de la grammaire d'un point de vue scolaire ainsi qu'à mesurer les compétences linguistiques qui, d'après les recherches sur la question, sont essentielles à un enseignement efficace. Le test vise à garantir que les candidates et candidats possèdent bel et bien les compétences linguistiques nécessaires pour enseigner dans les établissements de français langue première ou d'anglais langue première en contexte linguistique majoritaire ou minoritaire, et il serait déployé dans toutes les provinces et tous les territoires qui participent au projet. Le test n'est pas spécifique à une matière ou à une année d'études.

Le test pilote vise à établir la validité du test en évaluant un éventail de candidates et candidats, y compris des enseignantes et enseignants formés à l'étranger et des enseignantes et enseignants francophones et anglophones qui en sont dans leurs premières années d'enseignement. Une fois validé, le test servira à évaluer les compétences linguistiques du personnel enseignant formé à l'étranger dans une langue autre que le français ou l'anglais.

Projet financé en partie par  
le Programme de  
reconnaissance des titres  
de compétences étrangers  
du gouvernement du  
Canada

Canada

 **cmeC**  
Conseil des  
ministres  
de l'Éducation  
(Canada)

L'objectif du test pilote est de déterminer la validité et la fiabilité du test. À ce stade-ci, il n'est pas possible d'offrir des mesures d'adaptation aux personnes ayant des besoins particuliers pour passer le test. Une fois la phase du test pilote terminée, la question des mesures d'adaptation sera examinée de plus près.

Le projet est financé par le gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers, et par des contributions en nature du CMEC et des registraires des provinces et des territoires.

### Renseignements sur Proctortrack de Verificient

Le test de compétences linguistiques déployé par l'entremise de [XpressLab](#) utilisera la plateforme de surveillance [Proctortrack de Verificient](#), une application bureautique et une extension de navigateur auxquelles les personnes participantes auront accès après l'ouverture de leur session sur la plateforme XpressLab.

- Le système Proctortrack de Verificient est utilisé par des universités, des collèges et des établissements primaires et secondaires au Canada et partout dans le monde.
- Tous les enregistrements effectués par Proctortrack de Verificient sont entièrement chiffrés.
- Les données chiffrées seront stockées au Canada et elles seront détruites 60 jours après la fin du test pilote.
- Au cours du test, outre une surveillance en direct effectuée par une personne physique, le logiciel surveille l'activité à l'écran, l'activité au clavier et les sons produits dans la pièce à l'aide du microphone de l'ordinateur.
- Les personnes assurant la surveillance en direct observeront la personne passant le test au moyen de la caméra de son ordinateur pendant toute la durée de l'examen et elles examineront la pièce au début de cette séance.
- À l'issue du test, les personnes participantes pourront désinstaller et supprimer définitivement l'extension Proctortrack de Verificient dans les réglages de Google Chrome ainsi que l'application.